



3APH



Prestation d'Accompagnement vers
l'Alternance des Personnes Handicapées

HANDICAP ET ALTERNANCE

**Une chance pour tous,
Un avenir pour chacun**

Quel que soit votre âge, votre niveau de qualification ou le métier choisi, se former en alternance vous permet d'acquérir les compétences recherchées par les employeurs.

POUR QUI ?

- Accessible dès 16 ans et quel que soit votre âge
- Être reconnu(e) Travailleur Handicapé ou en voie de l'être
- Suivre un parcours d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail
- Avoir un projet d'alternance défini
- Être demandeur d'emploi ou issu(e) de l'éducation spécialisée ou de parcours scolaires adaptés
- Être orienté(e) par un prescripteur

POUR QUOI ?

- Assurer le suivi renforcé et adapté des personnes en situation de handicap
- Rechercher l'offre de formation adaptée à la personne et à l'employeur
- Rechercher des solutions de compensation du handicap
- Sensibiliser les employeurs à l'opportunité et l'intérêt de recruter en alternance

QUELS AVANTAGES ?

- Un accompagnement renforcé des personnes en situation de handicap dans la mise en œuvre de contrats en alternance
- Un accompagnement tout au long du parcours d'alternance
- Une sécurisation du parcours professionnel, en vue d'une insertion pérenne

QUELS PRESCRIPTEURS ?

- Organismes de Placements Spécialisés
- Missions Locales
- Pôle emploi
- Établissements médico-sociaux éducatifs (IME, IMPRO, SESSAD, ITEP...)
- Éducation Nationale (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire, SEGPA...)
- Centres de Formation des Apprentis
- Organismes de formation

QUI CONTACTER ?

TÉLÉCHARGEZ LES
DOCUMENTS SUR :

www.ipsho.org/3aph

Tel : 03 44 15 33 34

IPSHO
Insertion Professionnelle et Suivi
des personnes en situation de Handicap de l'Oise

Hélène BOIBESSOT
OISE - IPSHO
7 rue des tanneurs - 60000 Beauvais
06 76 18 13 83
3aph@ipsho.org